

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-603/ESJ fixant les périodes d'interruption des classes pour l'année scolaire 1972-1973 .

n° 73-603/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

10 avril 1973

Numéro JO

n° 8 du 25/04/1973

Date du numéro

25 avril 1973

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de: «Art. 1er. — Pâques, du samedi 14 avril 1973 au soir au mardi 24 avril 1973 au matin.» Lire : « Art. 1er. — Pâques, du lundi 2 avril 1973 au matin au vendredi 13 avril 1973 au matin. » Le reste sans changement.